

Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Taux de taxation et tarification¹

Taux de taxes foncières générales

Taux par catégories d'immeubles

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,6562
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,6808
Immeubles non résidentiels	3,1926
Terrains vagues	1,3124

Réserve financière de l'eau

Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,0999
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,0999
Immeubles non résidentiels ²	0,3291

Réserve financière de la voirie

Taxe spéciale pour travaux de voirie

Immeubles résidentiels	0,0036
Immeubles non résidentiels	0,0239

Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)	0,0456
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0468

Tarification fiscale locale

Tarification de l'eau

Immeubles non résidentiels : Un tarif au compteur de 0,22 \$/m³ aux grands consommateurs d'eau.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux foncières sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

² En 2016, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,57 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.